



COLLÈGE DE MONTRÉAL

LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

La Fondation Collège de Montréal

Sous l'appellation de «L'œuvre des bourses», la fondation fut officiellement créée le 10 novembre 1964 par le notaire Lionel Leroux, un ancien, assisté de M. Maurice Bouchard, p.s.s., avec l'appui de l'Association des Anciens. Tels que formulés au départ dans ses lettres patentes, ses objectifs étaient particulièrement généreux :

- amasser des fonds « pour la formation de bourses au profit des élèves, des professeurs et moniteurs inscrits au Collège de Montréal;
- stimuler, encourager et provoquer la poursuite de la formation intellectuelle, religieuse et assurer les moyens matériels aux élèves ou professeurs de cette institution;
- fonder, établir, posséder et maintenir des cercles d'études, des maisons de repos, de bienfaisance, d'assistance sociale et d'apostolat, ou même des camps de vacances ».

Les premières collectes de fonds furent assez fructueuses pour qu'en 1967, l'œuvre soit déjà en mesure de distribuer 10 000 \$ en bourses à 75 élèves. À compter de 1971, les dirigeants demandent une contribution régulière à l'Association des Anciens. Également, on consacre 25 000 \$ à la mise sur pied de la fondation Jean-Baptiste Vinet destinée à rappeler les 25 ans que ce sulpicien consacra au service du collège de Montréal. Les revenus de cette fondation serviront à distribuer des prix en argent à la fin de l'année scolaire.

Avec les années, le capital amassé par l'œuvre prend des proportions de plus en plus importantes : on atteint 200 000 \$ en 1975, puis, 394 000 \$ en 1978. Au printemps de 1981, l'œuvre des bourses change de nom; elle devient la Fondation Collège de Montréal. Le premier million est finalement atteint en 1982. En 2006, le capital s'élève à plus de cinq millions de dollars.

Tout en continuant d'aider les élèves moins favorisés par l'attribution de bourses, la fondation consacrera aussi des sommes importantes en dons de tous ordres au collège. Mentionnons :

- cinq bourses d'excellence de 1000 \$ offertes chaque année aux finissants pour la poursuite de leurs études;
- 107 000 \$ pour le laboratoire de biologie, aménagé en 1984;
- 50 000 \$ pour le gymnase en 1995;
- 150 000 \$ pour le renouvellement du laboratoire d'informatique en 1997;
- 16 000 \$ pour la mise à jour du réseau informatique du collège en 2001;
- 45 000 \$ pour des instruments de musique en 2002;

- 250 000 \$ pour la remise à neuf des laboratoires de sciences en 2002-2003;
- 500 000 \$ pour le réaménagement de l'intérieur de l'Ermitage en 2006.

Il faut ajouter à montant de 1 118 000 \$ les 3 200 000 \$ versés en bourses depuis 1967.

Cette aide, qui se poursuit d'année en année, est en pleine conformité avec les orientations données par les prêtres de Saint-Sulpice qui ont toujours refusé de réserver l'accès au Collège de Montréal aux seuls élèves provenant de milieux aisés.

Grâce à la fondation, à ce jour 2850 élèves ont pu bénéficier d'une excellente éducation et d'une solide formation, et le collège a pu améliorer les services qu'il met à la disposition de sa clientèle. La fondation est essentielle au développement du collège.

Pour plus de renseignements, visitez le www.college-montreal.qc.ca